

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en  
exercice :

14

Nombre de membres

Présents : 10

Excusés : 4

Pouvoirs : 4

Votants : 14

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 14.05.2024

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

**Séance ordinaire du 21 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mai à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

**Présents** : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Michel DUBAUX, Ulysse SUC, Éric FORESTIER, Antoine ZANOTTO et Dominique SAVARIAUD.

Mmes Laurence TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE et Delphine SCHWARTZ.

**Excusés** : Mesdames Estelle ASPART, Françoise JORREY, Laure BRAQUEHAIS et Monsieur Christian MICHELET.

**Pouvoirs** : Madame Estelle ASPART à Madame Sandra BARBE, Madame Laure BRAQUEHAIS à Madame Delphine SCHWARTZ, Madame Françoise JORREY à Monsieur Daniel BORDENEUVE.

**Absent** :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Devis pour le terrassement et curage du fossé à « Pinachon » et la création d'un accès à « Blayon »**

Monsieur le Maire, donne lecture du devis établi par l'ENTREPRISE VIGO pour le curage du fossé et le terrassement sur un parti du chemin rural à « Pinachon » et la création d'un accès pour la zone à vocation touristique à « Blayon » tel que détaillé ci-après :

**ENTREPRISE VIGO :**

Montant HT = 900.00 €

TVA (20%) = 180.00 €

Montant TTC = 1 080.00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré,**  
**le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

**ACCEPTTE** et **VALIDE** le devis de l'ENTREPRISE VIGO pour réaliser les travaux sur le chemin rural à « Pinachon » et à « Blayon » pour un montant total de 1 080.00 €.

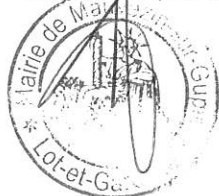
**AUTORISE** le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**Adopté à 14 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme  
Certifiée exécutoire après transmission le :  
Publiée le 24.05.2024

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance,

Laurence TOUMEYRAGUES

